

Golf International de Pont Royal – Règlement de la Roll-Up

1. Responsabilités et organisation :

- La Roll-Up est une compétition organisée de septembre à juin par un membre bénévole du Golf de Pont Royal. Elle est réservée exclusivement aux membres du club et en priorité aux membres de l'Association Sportive du Golf de Pont Royal. Les invités sont acceptés exceptionnellement si le nombre de départs le permet.

2. Organisation des départs :

- La compétition a lieu le mercredi ou le jeudi de chaque semaine de septembre à juin.
- Les départs sont donnés en ligne sauf organisation d'un shot-gun suivi d'un déjeuner.
- Une Roll Up sur deux, dite « amicale », les départs sont constitués de façon à favoriser l'intégration de tous les membres. Il est toutefois accepté que des joueurs demandent à jouer ensemble.
- Une Roll Up sur deux, dite « officielle », les départs sont organisés dans l'ordre des index.
- Amicale ou officielle, les cartes de scores sont remontées systématiquement à la FFG pour l'historique de l'Index WHS.
- Pendant la période hivernale de novembre à février ou en cas de circonstances climatiques exceptionnelles, les Roll Up peuvent être déclarées amicales par l'organisateur, les cartes de scores ne sont pas remontées.
- Un calendrier prévisionnel est communiqué chaque année précisant les dates de la Roll-Up, ainsi que les shot-gun et déjeuners.
- Le Golf de Pont Royal peut être amené à décaler ou supprimer une Roll Up en fonction d'évènements particuliers, commerciaux ou sportifs
- Les horaires de départ sont fonction de la saison, et peuvent varier de 8 :00 à 10 :00.

3. Inscriptions :

- Les inscriptions sont faites exclusivement auprès de l'accueil du golf au plus tard le lundi ou le mardi précédent la Roll-Up avant clôture du bureau.(48 heures à l'avance)
- Les heures de départs sont disponibles sur le site du golf la veille de la compétition.

4. Formules de jeu :

- La Roll-Up se joue en Stableford et donne lieu à un classement Net et à un classement Brut à chaque tour de compétition. Les résultats Net et Brut de chaque joueur sont enregistrés par l'organisateur dans une application propre à la Roll-Up pour établir un classement annuel cumulé par joueur, en Net sur les 10 meilleurs scores, en Eclectique en prenant sur la saison le meilleur score brut sur chaque trou.
- L'organisateur se réserve la possibilité d'inclure une formule particulière, exemple nombre de clubs limités, compétition en équipe...
- Les départs sont donnés des Repères jaunes quel que soit l'index. Les joueurs de la catégorie Vétérans et dont l'index est supérieur ou égal à 24 peuvent toutefois demander à partir des repères Bleus. Les coups rendus sont calculés en fonction des repères de départ.
- Le handicap de jeu n'est pas limité pour le calcul du Net afin de favoriser l'intégration de nouveaux joueurs à handicap élevé.

5. Compétition finale de la Roll-Up :

- Elle se tient normalement le dernier jeudi du mois de juin et réservée aux membres.
- Les départs sont donnés en shot-gun dans l'ordre du classement Net.
- La remise des prix se fait pendant le déjeuner ou dîner de clôture,
- Les joueurs de la finale bénéficient d'un tarif privilégié pour le repas, décidé par l'organisateur, à condition d'avoir, au préalable, déjà participé au minimum à 4 Roll-Up pendant la saison. Dans le cas contraire, ils s'acquittent du prix du repas au tarif plein. Les conjoints peuvent participer, dans le cas d'un dîner, en payant le montant du repas au tarif plein.

6. Tenue des cartes de score :

- Il est rappelé aux joueurs que les cartes de score doivent être tenues proprement pour éviter toute erreur et contestation. La carte de score est vérifiée entre le joueur et son marqueur dès le dernier trou terminé. Le joueur énonce son score qui est vérifié par le marqueur, joueur et marqueur signent conjointement la carte.
- Il est fortement conseillé au marqueur d'inscrire son propre score en bas de la carte pour faciliter les vérifications et les contrôles.
- Les cartes de scores sont enregistrées à l'issue de la compétition par l'accueil du Golf .
- Les réclamations ne sont pas recevables une fois la carte signée. L'organisateur se réserve le droit de modifier un résultat en cas d'erreur manifeste en plus ou en moins.

7. Communication des résultats :

- L'organisateur communique par mail les résultats dans les meilleurs délais. A cet effet, les participants réguliers à la Roll-Up fourniront à l'organisateur leur adresse électronique.
- Les classements sont également affichés sur le site Internet de l'Association Sportive sous la rubrique Roll-Up.

8. Droit de jeu :

- Le droit de jeu est fixé à 5 Euros par joueur, réglé à l'accueil au retrait de la carte de score.
- En cas de shot-gun suivi d'un déjeuner (réservés aux membres) le montant est communiqué par l'organisateur. Celui-ci se réserve le droit d'appliquer le tarif plein du repas aux joueurs n'ayant pas, auparavant, déjà participé au minimum à 2 Roll Up.
- L'organisateur utilise les Droits de jeu pour financer les déjeuners Roll-Up, le déjeuner ou dîner de fin d'année et la remise des prix et occasionnellement des dépenses administratives.
- La comptabilité des recettes et dépenses justifiées par des factures, est tenue par le trésorier de l'Association Sportive et peut être consultée par chaque participant sur demande.

9. Règles de Golf et étiquette :

- La Roll Up est une compétition qui se doit d'être conviviale et qui permet aux participants de se préparer aux compétitions de club et de progresser dans leur jeu. Le respect des règles du Golf est essentiel, de même que le respect de l'étiquette et des autres participants. Tout manquement grave (tricherie, comportement...), pourra être sanctionné et soumis à la commission de discipline de l'Association Sportive.

10. Conditions particulières :

- Le présent règlement peut être adapté selon les conditions particulières du moment afin de respecter des contraintes environnementales, sanitaires ou propres au Golf.